



Appel d'offres n°03/2026

**Pour l'acquisition, la fourniture, la livraison et l'installation
D'équipements – mobilier de Chambre - au profit du projet pilote
mis en œuvre dans le cadre du projet Fe3il.a
Centre d'hébergement artistique – Commune Djerba Ajim –
(Gouvernorat de Médenine)**

Cahier des charges

Projet : Fe3il.a - Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques
publiques en Tunisie

Juin 2026



Ministry of Foreign Affairs



INTRODUCTION

Dans le cadre du programme « EU4Youth », financé par l'Union européenne et mis en œuvre en partenariat avec l'État tunisien, le projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie – Fe3il.a » (2021-2026), piloté par CILG-VNG International et VNG International avec l'appui du Royaume des Pays-Bas, vise à renforcer l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes, en particulier les plus vulnérables, à travers une approche de développement local participatif.

ARTICLE 1 : Objet de l'appel d'offre

Dans ce contexte, Fe3il.a lance un appel d'offres relatif à l'acquisition, la fourniture, la livraison et, le cas échéant, l'installation d'équipements au profit du projet pilote mis en œuvre dans le cadre du projet Fe3il.a.

- Centre d'hébergement artistique – Commune Djerba Ajim – (Gouvernorat de Médenine)

Ces équipements visent à appuyer l'opérationnalisation desdits projets pilotes, en contribuant à la création d'espaces fonctionnels, inclusifs et adaptés aux besoins des jeunes, tout en intégrant les dimensions jeunesse et genre et participation citoyenne à travers le lot 4 :

- **Lot 4 : Mobilier de chambre**

ARTICLE 2 : Description technique des équipements

Voir Annexe N°4 : détails techniques.

ARTICLE 3 : Dépôt des offres

Les offres seront libellées en dinar tunisien.

Les offres doivent être transmises sous pli fermé, au plus tard **le 16 juin 2026 à 15h00** par voie postale recommandée avec accusé de réception, par rapide-poste ou déposées directement au bureau d'ordre de

CILG VNG International Immeuble IRIS Rue du Lac Mälaren, 3ème étage, Les Berges du Lac I, 1053 Tunisie.

Avec la mention :

« Ne pas ouvrir – Appel d’offres n°03/2026 – Acquisition d’équipements pour le projet pilote Djerba Ajim – Projet Fe3il.a »

NB : Les soumissionnaires peuvent participer à un ou plusieurs lots et être retenus pour un ou plusieurs lots.

Pour les soumissionnaires attributaires de plusieurs lots, les frais de transport ne seront facturés qu’une seule fois.

Le dossier d’appel d’offres doit comporter les pièces suivantes :

- **Une enveloppe extérieure**
Cette enveloppe doit porter la mention suivante :
« À ne pas ouvrir – Appel d’Offres n°03/2026 relatif à l’acquisition d’équipements au profit des jeunes – Programme EU4YOUTH ».
- **Deux enveloppes intérieures, distinctes :**
 - Une enveloppe mentionnant « dossier administratif » ;
 - Une enveloppe mentionnant « dossier technique et financier ».

i. Enveloppe « dossier Administratif » comprenant :

- L’original du cahier des charges dûment signé avec la mention « lu et approuvé » et cacheté sur toutes ses pages.
- Un extrait du Registre National des Entreprises (original) datant de moins 3 mois à la date de soumission.
- Copie de la patente
- Une fiche de renseignement remplie et signée (annexe 1).
- Déclaration sur l’honneur de non-faillite remplie et signée (annexe 2).
- Déclaration sur l'honneur de non-influence remplie et signée (annexe 3).

ii. Enveloppe « Dossier Techniques et financier » comprenant :

- Le bordereau des prix dûment rempli avec les prix et les détails techniques Le bordereau des prix indiquant les prix en Dinar Tunisien en HT et en TTC (annexe 4)

- Les fiches techniques en annexe. Tamponnées et signées par le fournisseur accompagné par des photos de chaque article ou de joindre la fiche technique avec photo des articles

NB : Les offres doivent être rédigées en langue française.

ARTICLE 4 : Validité des offres

Les offres doivent rester valables durant quatre-vingts (90) jours à compter du jour suivant la date limite de remise des offres fixée par CILG VNG International.

Durant cette période de validité des offres, le soumissionnaire ne peut, quelle qu'en soit la raison, revenir sur les prix et les conditions de son offre.

Il est à noter que le comité de sélection pourra augmenter ou réduire la quantité d'un ou plusieurs articles au cas où l'offre dépassera le budget alloué. La marge peut aller jusqu'à 20%.

ARTICLE 5 : Demande d'informations complémentaires

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier de l'appel d'offre peut en faire la demande par courrier postal ou par mail au plus tard le Jeudi 11 juin 2026 sur l'adresse ines.ghazouani@cilg-international.org qui répond à toute demande d'éclaircissement reçue plus tard deux (02) jours après l'envoi de la demande d'éclaircissement. La même réponse sera publiée sur la page Facebook de CILG VNG International.

ARTICLE 6 : Ouverture des plis et Dépouillement des offres

- Ouverture des plis

La commission d'ouverture des plis procédera à l'ouverture des enveloppes extérieures par ordre croissant selon le numéro attribué par le bureau d'ordre, puis celles des offres financières.

Le secrétaire de la commission annonce à haute voix les offres financières de chaque soumissionnaire par article.

Ensuite, la commission continue la procédure avec la vérification des documents administratifs ainsi que la vérification des prix (vérification et correction des éventuelles erreurs du calcul).

La commission d'ouverture peut demander des compléments d'information aux soumissionnaires si elle le juge.

La commission d'ouverture élabore un rapport d'ouverture des plis à signer par les tous membres.

Tout le dossier sera ensuite transmis à la commission d'évaluation.

- Dépouillement des offres

La commission d'évaluation procède à l'ouverture des offres techniques présentant les offres financières les moins élevées par article. Elle procède à l'évaluation technique, par article, par rapport à l'offre et par rapport aux échantillons de ballons fournis.

Si l'offre technique relevant de l'offre financière la moins distante, pour un article donné, n'est pas conforme aux caractéristiques, normes et conditions mentionnées dans le cahier des charges, la commission d'évaluation utilisera la même procédure de vérification de l'offre technique de l'article en question présentant l'offre financière classée en 2ème position.

Toute fausse déclaration entraîne le rejet de l'offre.

Les critères d'évaluation technique articles sont les suivants :

- La conformité aux caractéristiques techniques exigées
- La commission d'évaluation établit un rapport dans lequel elle consigne tous les détails et les résultats des travaux relatifs à toutes les étapes.

- CILG-VNG International se réserve le droit de rejeter toute offre non conforme, ou d'annuler la procédure du présent marché à tout moment avant l'attribution du marché.
- En cas de rejet de l'offre, CILG VNG International informera tous les soumissionnaires, sans obligation d'indiquer les raisons, de sa décision et sans encourir de responsabilité à l'égard du soumissionnaire retenu.
- **Validation du rapport de dépouillement :**

Tout le dossier accompagné par le rapport de dépouillement sera transmis à une commission de vérification et de validation des offres techniques et financières. Cette commission procède au contrôle technique et financier de tous les articles retenus et vérifie la conformité des équipements choisis.

ARTICLE 7 : Attribution du marché

Le marché sera attribué au(x) soumissionnaire(s) présentant l'offre financière la moins élevée dont l'offre technique est conforme pour chaque article.

Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) recevra/recevront une notification de l'acceptation de son/leurs offre(s) accompagnée(s) d'un/des contrat(s) de marché.

ARTICLE 8 : Modalités de paiement

Les modalités de paiement seront effectuées à 100% du montant du marché suite à la réception, la vérification technique et la validation des équipements (PV à l'appui).

ARTICLE 9 : Montant de l'offre

Le montant de l'offre proposée par les soumissionnaires est ferme et non révisable.

ARTICLE 10 : Vérification et réception des équipements

La vérification et le contrôle technique seront assurés par une équipe composée du Secrétaire général de la commune, d'un représentant de CILG-VNG International, en présence du soumissionnaire.

La livraison sera effectuée au lieu mentionné ci-dessous.

Les équipements livrés doivent être conformes aux spécifications techniques exigées. Tout équipement non conforme devra être remplacé par le fournisseur dans un délai ne dépassant pas sept (7) jours à compter de la date de notification.

La réception fera l'objet d'un procès-verbal signé par les parties concernées, sous la supervision de CILG-VNG International.

ARTICLE 11 : Délai et lieu de livraison et services après vente

Le délai de livraison du matériel et équipements faisant l'objet du marché est fixé à quinze (15) jours à partir de la date de la notification de l'acceptation de l'offre. Les délais ne sont pas cumulables

Le soumissionnaire doit un service après-vente en Tunisie.

Le soumissionnaire s'engage à réaliser, dans un délai ne dépassant pas cinq (5) jours de la date de réception du matériel, les opérations de montage lors de la livraison dans les destinations mentionnées et qui font objet de cet Appel d'offre durant la période de garantie et à fournir les Fiches garantie en originale pour le matériel informatique et autres nécessitant une garantie

ARTICLE 12 : Pénalités de retard

Le soumissionnaire prendra toutes les dispositions nécessaires pour exécuter les prestations, objet du présent appel d'offres, dans le délai indiqué dans l'article 11.

En cas de dépassement du délai fixé et dont le prestataire est responsable du retard, le prestataire se verra pénalisé par une retenue égale de 0.1% de la valeur du marché par jour ouvrable de retard plafonnée à 5% du prix du marché.

ARTICLE 13 : Annulation du marché

Faute du prestataire de satisfaire à ses obligations, CILG-VNG International se réserve le droit d'annuler le Bon de Commande sur préavis de 10 jours adressé au soumissionnaire retenu.
En cas d'annulation, aucun paiement ne sera dû au prestataire.

ARTICLE 14 : Règlement des litiges

Tout différend naissant à l'occasion de l'interruption ou de l'exécution du présent cahier des charges et à défaut de règlement à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

ARTICLE 15 : Règles d'origine

CILG-VNG International a obtenu auprès de la Délégation de la Commission Européenne en Tunisie et au profit des communes Tunisiennes, une dérogation aux règles de nationalité et d'origine pour la liste d'équipements demandés.

ARTICLE 16 : Liste des annexes

Annexe N°1 : Fiche de renseignement généraux sur le soumissionnaire
Annexe N°2 : Déclaration sur l'honneur de non-faillite
Annexe N°3 : Déclaration sur l'honneur de non-influence
Annexe N°4 : Bordereau détaillé des prix et détails techniques
Annexe N°5 : liste des projets similaires
Annexe N°6 : Soumission

ANNEXE 1

Appel d'Offres N°03/2026

**Pour l'acquisition, la fourniture, la livraison et l'installation
D'équipements – mobilier de Chambre - au profit du projet pilote mis en
œuvre dans le cadre du projet Fe3il.a
Centre d'hébergement artistique – Commune Djerba Ajim –
(Gouvernorat de Médenine)**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et prénom/Dénomination sociale :

Forme Juridique :

Adresse du siège :

Téléphone :Fax :

Adresse e-mail :

Inscrit au registre national des entreprises RNE sous le n° :

(Nom, prénom et fonction)

.....

Fait à....., le.....

(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 2

Appel d'Offres N°03/2026

**Pour l'acquisition, la fourniture, la livraison et l'installation
D'équipements – mobilier de Chambre - au profit du projet pilote mis en
œuvre dans le cadre du projet Fe3il.a
Centre d'hébergement artistique – Commune Djerba Ajim –
(Gouvernorat de Médenine)**

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-FAILLITE

Je soussigné....., agissant en tant que, de la Société (ou entreprise) :, enregistrée au registre national des entreprises Sous le n°....., faisant élection de domicile à (adresse complète) , ci-après dénommé « le soumissionnaire »

Je déclare sur mon honneur de ne pas me trouver en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

Fait à....., le.....
(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 3

Appel d'Offres N°03/2026

**Pour l'acquisition, la fourniture, la livraison et l'installation
D'équipements – mobilier de Chambre - au profit du projet pilote mis en
œuvre dans le cadre du projet Fe3il.a
Centre d'hébergement artistique – Commune Djerba Ajim –
(Gouvernorat de Médenine)**

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-INFLUENCE

Je soussigné (Nom, prénom et fonction), représentant de la Société
..... (Raison sociale et adresse)....., enregistrée
au registre national des entreprises sous le n°....., ci-après dénommé « le
soumissionnaire »,

Je déclare sur mon honneur, de n'avoir pas fait, et je m'engage à ne pas faire par moi-même ou par
personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influencer les différentes
procédures de conclusion de l'appel d'offre et des étapes de sa réalisation et à ne pas se livrer à des
manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives en vue d'obtenir cette consultation.

Fait à....., le.....

(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 4

Appel d'Offres N°03/2026

**Pour l'acquisition, la fourniture, la livraison et l'installation
D'équipements – mobilier de Chambre - au profit du projet pilote mis en œuvre dans le cadre du projet Fe3il.a
Centre d'hébergement artistique – Commune Djerba Ajim – (Gouvernorat de Médenine)**

Catégorie	Détails	Nombre	Caractéristiques techniques	Caractéristiques techniques proposés	PU HT	PT HT
LOT 4 : Mobilier de Chambre						
Lit	Lit une place	12	<p>Lit plateforme 1 place (90 × 190 cm), structure en bois de pin massif, robuste et durable. Cadre de lit avec tête de lit intégrée à design côtelé, finition peinte en blanc. Style moderne, adapté à un usage individuel en hébergement ou résidence.</p> <p>Dimensions hors tout : environ 88 × 190 cm.</p> <p>Structure stable avec assemblage simple et rapide.</p> <p>Compatible matelas standard 90 × 190 cm. Finition lisse facile à entretenir. Adapté pour usage résidentiel ou collectif léger.</p>			
	Équipements de literie adapté aux lits	24	<ul style="list-style-type: none"> – Matelas : mousse ou ressorts, dimension 90 × 190 cm, épaisseur 12–18 cm, densité ≥ 20 kg/m³, housse lavable. – Oreiller : garnissage fibre polyester, dimension standard (50 × 70 cm), 	–	–	–

			<p>enveloppe coton ou microfibre, lavable.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Protège-matelas : housse de protection imperméable ou absorbante, respirante, avec élastiques de fixation. – Drap-housse : coton ou polycoton, ajusté (90 × 190 cm), lavable en machine. – Drap plat : coton ou polycoton, dimension standard, usage individuel. – Couverture / couette : garnissage synthétique, légère à moyenne densité, adaptée à usage toutes saisons, lavable. – Housse de couette / taie d'oreiller : tissu coton ou polycoton, résistante, facile d'entretien. 			
Lit PMR	Lit individuel destiné à des personnes en situation de handicap (PMR),	2	<p>Dimensions couchage : 90 x 190 cm (ou 90 x 200 cm) Hauteur du plan de couchage : 45 à 55 cm (adaptée au transfert fauteuil) Hauteur tête de lit : 80 à 100 cm Largeur totale : 95 à 105 cm Structure principale : Bois ou panneaux MDF / mélaminé haute densité</p>			

			<p>Épaisseur ≥ 18 mm</p> <p>Sommier intégré ou support sommier :</p> <p>Lattes multiplis ou cadre métallique renforcé</p> <p>Charge admissible :</p> <p>Minimum 150 à 200 kg</p> <p>Possibilité d'ajout de barrières latérales (sécurité)</p> <p>Avec Matelas ergonomique</p>			
Équipements de literie	2*2	<ul style="list-style-type: none"> – Matelas : mousse ou ressorts, dimension 90 × 190 cm, épaisseur 12–18 cm, densité ≥ 20 kg/m³, housse lavable. – Oreiller : garnissage fibre polyester, dimension standard (50 × 70 cm), enveloppe coton ou microfibre, lavable. – Protège-matelas : housse de protection imperméable ou absorbante, respirante, avec élastiques de fixation. – Drap-housse : coton ou polycoton, ajusté (90 × 190 cm), lavable en machine. – Drap plat : coton ou polycoton, dimension standard, usage individuel. – Couverture / couette : garnissage synthétique, 	–	–	–	

			<p>légère à moyenne densité, adaptée à usage toutes saisons, lavable.</p> <p>Housse de couette / taie d'oreiller : tissu coton ou polycoton, résistante, facile d'entretien.</p>			
--	--	--	---	--	--	--

ANNEXE 5

Appel d'Offres N°03/2026

Pour l'acquisition, la fourniture, la livraison et l'installation
D'équipements – mobilier de Chambre - au profit du projet pilote mis en œuvre
dans le cadre du projet Fe3il.a
Centre d'hébergement artistique – Commune Djerba Ajim – (Gouvernorat de
Médénine)

LISTE DES PROJETS SIMILAIRES

Intitulé du projet	Client	Année de réalisation	Description des produits/équipements	Coût estimatif

Fait à....., le.....

ANNEXE 6

Appel d'Offres N°03/2026

Pour l'acquisition, la fourniture, la livraison et l'installation
D'équipements – mobilier de Chambre - au profit du projet pilote mis en œuvre dans le cadre du projet
Fe3il.a
Centre d'hébergement artistique – Commune Djerba Ajim – (Gouvernorat de
Médénine)

SOUSSION

Je soussigné... agissant en mon nom et pour le compte de l'entreprise..... Inscrite au registre national des entreprises (RNE) Sous le numéro : Adresse du siège social..... agissant en qualité deaprès avoir pris connaissance de tous les articles et toutes les pièces figurant au Cahier des Charges relatif à l'appel d'offres n°02/2026

Dans ce but, je remets la présente soumission dûment signée par mes soins.

Je m'engage à respecter toutes les clauses du cahier des charges et à fournir les équipements dans un délai ne dépassant pas 15 jours.

Le montant de mon offre est de :

Montant en TND HT (En lettres et en chiffres) :

.....
.....

TAXES en TND (En lettres et en chiffres) :

.....

Montant en TND TTC (En lettres et en chiffres) :

.....
.....

Je m'engage à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant 120 jours fermes à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Je joins à la présente soumission toutes les pièces qu'il m'est demandé de fournir.

J'affirme que je ne suis pas (ou la société pour laquelle j'interviens) sous le coup d'une interdiction légale.

Identité Bancaire/postale.....

RIB (20 Chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Fait à....., le.....

Signature et cachet

(Précédée de la mention "lu et approuvé ")